

ÉTATS FINANCIERS
pour
LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des pompiers morts en service, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Fondation tire des produits de levées de fonds et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits de levées de fonds, des dons reçus, du revenu net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, l'actif à court terme aux 31 décembre 2015 et 2014 et l'actif net aux 1^{er} janvier 2015 et 2014 et aux 31 décembre 2015 et 2014. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des pompiers morts en service au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et les variations de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 12 septembre 2016.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	295 589 \$	341 445 \$
Certificats de placement garantis	558 807	400 000
Débiteurs	71 888	28 253
Sommes dues par l'État	11 086	9 506
Inventaire	37 290	25 247
Frais payés d'avance	<u>903</u>	<u>903</u>
	<u>975 563 \$</u>	<u>805 354 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	21 262 \$	18 346 \$
APPORTS REPORTÉS - note 4	<u>169 760</u>	<u>180 893</u>
	<u>191 022</u>	<u>199 239</u>
ACTIF NET		
Actif net non grevé d'affectations	<u>784 541</u>	<u>606 115</u>
	<u>975 563 \$</u>	<u>805 354 \$</u>

Approuvé par le Conseil:

ROBERT KIRKPATRICK
 Administrateur

BRUCE PARADIS
 Administrateur

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Revenus		
Levées de fonds du CBU	154 260 \$	155 695 \$
Ministère du Patrimoine canadien	765	366
Dons reçus		
Avec reçus	36 635	48 718
Autres	104 486	78 164
Commanditaires	25 000	40 500
Ventes de souvenirs	33 726	33 890
Centraide	12 842	7 273
Intérêts	12 581	2 617
Autres	<u>583</u>	<u>1 109</u>
	<u>380 878</u>	<u>368 332</u>
 Dépenses		
Développement et entretien du monument commémoratif	-	5 140
Publicité et promotion	43 854	5 846
Dépenses des familles LODD	35 143	18 064
Cérémonie annuelle	33 287	55 256
Frais professionnels	20 516	22 729
Exécutif et administrateur	22 997	17 282
Levées de fonds	5 520	1 940
Frais de bureau	9 315	12 309
Honoraires	14 000	13 000
Loyer	12 797	12 722
Assurances	4 132	4 850
Intérêts et frais bancaires	<u>891</u>	<u>937</u>
	<u>202 452</u>	<u>170 075</u>
 Revenu net	178 426	198 257
 Actif net au début de l'exercice	<u>606 115</u>	<u>407 858</u>
 Actif net à la fin de l'exercice	<u>784 541 \$</u>	<u>606 115 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	178 426 \$	198 257 \$
Ajustements pour:		
Débiteurs	(43 635)	1 472
Sommes dues par l'État	(1 580)	2 639
Inventaire	(12 043)	(8 993)
Frais payés d'avance	-	776
Créditeurs et charges à payer	2 916	7 664
Apports reportés	<u>(11 133)</u>	<u>(11 918)</u>
	<u>112 951</u>	<u>189 897</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats de placements	<u>(158 807)</u>	<u>(400 000)</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(45 856)	(210 103)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>341 445</u>	<u>551 548</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>295 589 \$</u>	<u>341 445 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

1. **NATURE DES OPÉRATIONS**

Fondation canadienne des pompiers morts en service ("Fondation") est une organisation qui fut originalement constituée selon les provisions de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et qui par la suite a été prorogée selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré. Les objectifs principaux de la Fondation sont de planifier, diriger et gérer un service commémoratif annuel en hommage aux pompiers canadiens morts en service; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service pour le transport et l'hébergement durant le service commémoratif annuel; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service par l'entremise de bourses d'étude, et de toute autre façon, de rendre hommage aux pompiers morts en service.

Le siège social de la Fondation se situe à Ottawa, en Ontario.

2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Méthode comptable

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant un effet potentiel sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont révisées chaque année et lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La direction a fait des estimations comptables pour déterminer la valeur nette de réalisation des inventaires, la détermination de la recouvrabilité des débiteurs ainsi que le montant des charges à payer.

Constatation des revenus

Les revenus provenant des contrats de publicité de CBU sont reconnus au cours de la période du contrat. Les revenus provenant des dons et commandites sont reconnus lorsque reçus, et les revenus provenant des placements lorsqu'ils sont gagnés. La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de souvenirs sont reconnus lorsque la marchandise est vendue.

Évaluation des instruments financiers

L'encaisse et les certificats de placements garantis sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou coût après amortissement à la date des états financiers.

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement selon la méthode du premier-entré, premier-sorti.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles la Fondation peut être soumise aux 31 décembre 2015.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit de la Fondation est la somme de son encaisse, de ses certificats de placements garantis, et de ses débiteurs. L'encaisse et les certificats de placements garantis de la Fondation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. La Fondation gère son risque de crédit en passant en revenu ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant certains actifs sous forme très liquide.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de la Fondation sont tous en devise canadienne et la Fondation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que la Fondation n'est pas sujette à un risque de change important.

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

La Fondation gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des certificats de placements garantis ayant des taux d'intérêt fixes. Ainsi, le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Fondation est minime.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

La Fondation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

4. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les fonds qui ont été reçus à des fins spécifiques, comme suit:

	2015			2014
	Bourses d'études	Frais funéraires	Total	Total
Apports reportés au début de l'exercice	99 378 \$	81 515 \$	180 893 \$	192 811 \$
Contributions reçues dans l'année	-	-	-	-
Revenus d'intérêt dans l'année	-	-	-	-
Imputés aux résultats de l'exercice	<u>(11 133)</u>	<u>-</u>	<u>(11 133)</u>	<u>(11 918)</u>
Apports reporté à la fin de d'exercice	<u>88 245 \$</u>	<u>81 515 \$</u>	<u>169 760 \$</u>	<u>180 893 \$</u>

Les apports reportés pour les bourses d'études et les intérêts reçus sont maintenus dans un compte bancaire distinct.

5. BÉNÉVOLAT

Le travail de la Fondation dépend des services bénévoles de ses administrateurs, de sa direction et de ses membres. Ces services ne sont pas habituellement achetés par la Fondation et en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, la valeur de ces services offerts à titre gratuit n'est pas constatée établie dans les états financiers.

6. ENGAGEMENTS

La Fondation loue un espace de rangement pour 1 440 \$ par année. Le bail s'est terminé le 31 mars 2012 et la location se continue depuis sur une base mensuelle. La Fondation loue aussi son espace de bureau sur une base mensuelle à raison de 900 \$ par mois.